

BILAN 2014

Chambre Régionale de Métiers et de l'Artisanat de Haute-Normandie

LA CRMA HAUTE-NORMANDIE, A LA FOIS FONCTION SUPPORT ET PORTEUR DE PROJETS ET D'ACTIONS

Ce quatrième bilan d'activité de la CRMA de Haute-Normandie montre l'évolution substantielle de l'activité régionale depuis le début de la mandature actuelle. **La CRMA Haute-Normandie développe ses fonctions supports au service de l'ensemble du réseau des CMA de Haute-Normandie et porte directement la construction de projets et la réalisation de dossiers qui lui sont propres.**

Le réseau des Chambres de Métiers et de l'Artisanat de Haute-Normandie a officiellement lancé le 25 novembre 2014 **l'Université Régionale des Métiers et de l'Artisanat (URMA)** de Haute-Normandie en présence de ses partenaires membres du Comité d'Orientation et de Partenariat. A cette occasion, des conventions de partenariat ont été signées entre l'URMA Haute-Normandie, le Centre des études supérieures industrielles (CESI) et le Conservatoire national des arts et métiers (CNAM). La mise en œuvre du partenariat se concrétise depuis avec la signature d'une convention avec le BTP-CFA Haute-Normandie. Le portail www.e-urma.fr présente et géolocalise toute l'offre de formation diplômante, certifiante ou modulaire, par apprentissage, en formation continue ou en Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) des URMA et de leurs partenaires. Qu'ils soient jeunes à la recherche d'un contrat d'apprentissage, salariés en quête d'une reconversion, diplômés du supérieur, désireux de se réorienter ou artisans à la recherche de nouvelles compétences, tous pourront s'informer sur les métiers de l'Artisanat et ses filières de formation. Par ailleurs, un nouvel outil de formation à distance (FOAD) offre aux artisans de nouvelles possibilités de développer leurs compétences.

L'observation économique a permis de mieux caractériser le secteur des métiers et l'Observatoire prend son envol avec la création d'un logiciel de caractérisation de l'Artisanat par secteur géographique : **ECOSYSTEME**.

Le fort engagement de la CRMA Haute-Normandie au service des artisans, de l'Artisanat et des CMAD se poursuit.

L'ARTISANAT UNE PART NON NEGLIGEABLE DE L'ECONOMIE HAUT-NORMANDE

L'Artisanat haut-normand comprend au 31 décembre 2013, **28 550 établissements artisanaux** :

- 16 913 en Seine-Maritime
- 11 637 dans l'Eure

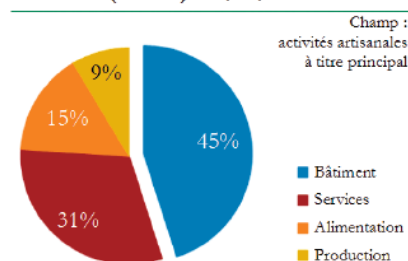
42 % relèvent du bâtiment, 34 % des services, 12 % de la fabrication, 12 % de l'alimentation.

85 % des entreprises artisanales sont enregistrées sous un **régime classique**. 15 % sont des auto-entreprises.

Source : Services CFE-RM de la CMA 27 et de la CMA 76

Traitement : Observatoire régional de l'Artisanat de Haute-Normandie

Etablissements employeurs
Répartition par secteur d'activité
(NAR 4) - 31/12/2013



L'Artisanat haut-normand emploie **49 430 salariés hors apprentis** et regroupe **près de 85 000 actifs**.

- [L'Atlas statistique de l'Artisanat haut-normand](#)
- [Les chiffres clefs 2014 de l'Artisanat en Haute-Normandie](#)

SIX FONCTIONS REGIONALES ET MUTUALISEES

La mutualisation de fonctions administratives, obligatoire au 1^{er} janvier 2011, rationalise le fonctionnement des Chambres.

• Communication

La CRMA dirige sa communication et coordonne celle des CMAD. La direction de la communication créée en 2011 :

- déploie le **schéma directeur de la communication** adopté,
- diffuse un **magazine régional quadrimestriel**, un **magazine annuel** et un **magazine de la formation**,
- adresse une **lettre d'information à tous les artisans disposant d'une adresse mail, aux 70 élus de la CRMA et à des partenaires**,
- diffuse une **revue de presse régionale** aux élus,
- adresse régulièrement des **communiqués** aux médias et **développe des relations presse/médias**,
- négocie des **partenariats**, tel celui avec AG2R LA MONDIALE qui sera contractualisé en 2015,
- organise des évènements (JEMA, remise de titres, ...)
- développe la communication de la Stratégie régionale de l'artisanat envers les jeunes.

Dans le cadre du programme régional des métiers d'art, la CRMA gère le site www.metiersdarthautenormandie.fr

• Comptabilité

La participation, en qualité de région référente, à l'élaboration des dispositifs nationaux appelle une restructuration de nos organisations :

- application du plan comptable unifié,
- préparation au paramétrage d'un progiciel comptabilité/finances qui sera déployé en 2015,
- complémentarité des compétences des trois Chambres.

La **clôture des comptes** de la Chambre régionale de métiers et de l'artisanat de Haute-Normandie a désormais lieu en **mars** de chaque année.

• Gestion de la paie

La mutualisation de cette fonction vise à la convergence des outils et des pratiques du réseau. Par souci d'économie et de disponibilité des équipes, un logiciel commun sera déployé après la mise en œuvre du progiciel de comptabilité..

• Marchés et accords-cadres

Les marchés et accords-cadres des CMAD sont mis en œuvre par la CRMA après décision en assemblée générale. Cette mutualisation permet une optimisation des achats et un levier de performance.

Plusieurs marchés ont été décidés en 2014 :

- le **marché du magazine régional L'Artisanat haut-normand contractualisé** pour 3 ans,
- le **marché pour le logiciel d'observation économique « ECOSYSTEME »**,
- les **marchés informatiques** (copieurs, téléphonie, formation à distance [FOAD]),
- le **marché d'aménagement du siège de la CRMA** a été clos. Réclamations et aménagement sont achevés. Un véhicule utilitaire (Kangoo) a été acheté en 2014.

• Gestion du personnel

Il s'agit d'un appui et d'un conseil pour optimiser les processus de gestion du personnel, depuis le recrutement jusqu'au départ de l'agent.

Le partage et la mutualisation de documents et de procédures (règlements de services, recueil des procédures,...) sont la base de cette régionalisation.

La CRMA sollicite des appuis juridiques adaptés aux besoins exprimés par les CMAD en recourant notamment aux services de l'APCMA.

• Système d'information

La CRMA a souhaité faire évoluer son système d'information afin de mettre en place un socle performant et commun aux différents sites des trois Chambres dans le but de :

- 1/mutualiser les moyens des différentes Chambres
- 2/harmoniser les moyens et outils
- 3/réaliser des économies.

Pour faire évoluer son Système d'information, la CRMA Haute-Normandie a renforcé son équipe informatique qui se compose désormais de trois personnes. Cette équipe a mis en place un centre de service et de supports aux utilisateurs permettant de tracer, de gérer et de répondre plus efficacement aux demandes des collaborateurs des Chambres de Métiers et de l'Artisanat de Haute-Normandie et de leurs C.F.A. .

En 2014, la CRMA a lancé un marché visant à revoir l'infrastructure du système d'information pour la rendre plus performante et plus évolutive en y intégrant des services à valeur ajoutée. Ce projet permettra de fédérer le système d'information des CMAD, de simplifier la gestion administrative informatique et de permettre aux collaborateurs d'être plus efficaces. Cela intègre des outils permettant d'accéder au système d'information depuis l'extérieur, d'utiliser des postes téléphoniques plus performants et de réaliser des économies sur les coûts de communication et d'offrir aux collaborateurs ainsi qu'aux ressortissants un accès Internet en wifi de façon sécurisée. La mise en place de ce projet est en cours depuis la fin de l'année 2014 et s'achèvera à la fin du 1^{er} semestre 2015. En 2014, les copieurs du réseau des CMA de Haute-Normandie et des CFA ont été changés et permettront ainsi de réaliser des économies substantielles.

Depuis 2012, la CRMA organise un **comité de pilotage informatique régional**. Il est l'instance décisionnelle pour faire évoluer le système d'information.

EMPLOI, APPRENTISSAGE, FORMATION

Promotion des Métiers de l'Artisanat auprès des Jeunes

❖ Stratégie Régionale de l'Artisanat envers les Jeunes (SRAJ)

- Une **convention** rédigée par la CRMA a été adressée au **Rectorat de l'Académie de Rouen** pour contractualiser l'offre de promotion des métiers de l'Artisanat au sein de l'Education nationale, dans l'Eure et la Seine-Maritime.
- **8 actions régionales** ont été engagées et mobilisent plusieurs agents de la CRMA et des CMA 27 et 76.
- L'objectif est de développer la lisibilité des actions ainsi que l'offre des Centres d'Aide à la Décision (C.A.D.) et d'intervenir auprès des jeunes au moment de leur prise de décision d'orientation.
- **Information en Milieu Scolaire** : présentation des Métiers et des filières de formation aux collégiens et lycéens :
 - **108 conférences** réalisées en **Seine-Maritime** et **43 conférences** dans **l'Eure** en 2014,
 - **2 605 jeunes** (1 148 filles-1 457 garçons), **192 professeurs**, **2 conseillers d'orientation** et **9 principaux** ont été formés.
- **Bravo les Artisans** : organisation de stages en entreprises :
 - **9 collèges de Seine-Maritime** et **2 collèges de l'Eure** ont participé,
 - **264 élèves** ont découvert l'entreprise artisanale,
 - **27 interventions** ont été effectuées auprès des élèves dont **2** avec le témoignage de professionnels.
- ❖ **Cité des Métiers** : une présentation des Métiers et des formations au grand public est accomplie : 4 « rencontres métiers » et participation à l'organisation des journées des métiers (janv. 2014).
- ❖ **Club des Dirigeants** : en collaboration avec l'université de Rouen, le Club des Dirigeants a été relancé.

Formations de gestion et de développement des entreprises

- **913 470 €** de fonds collectés.
- **888 458 €** de charges.

Arrêt des prises en charge en oct. faute de disponibilité financière.

En 2014, la CRMA dénombre :

- **718 entreprises bénéficiaires**
- **483 actions de formation**
- **1 754 stagiaires.**

Sites Internet

La Chambre Régionale de Métiers et de l'Artisanat de Haute-Normandie a déployé et anime en collaboration avec les CMA de Normandie :

- www.cad-hautenormandie.fr
- www.transmettre-reprendre-hautenormandie.fr
- www.metiersdarthautenormandie.fr
- www.crma-haute-normandie.fr

Collecte de la taxe d'apprentissage 2014

- Fonds collectés : **789 861 €**.
- Baisse de **5,28 %** par rapport à 2013.
- **337 894 €** versés à l'Etat.
- **452 000 €** affectés aux écoles directement.
- **175 147 €** répartis aux écoles.

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET TERRITORIAL

• Programme de Développement Economique

La convention avec la Préfecture de Région a été diminuée de **12 %** par rapport à 2013 soit **87 996 €** qui ont été consacrés à l'accompagnement à la création et à la reprise d'entreprises artisanales, au développement durable, à l'innovation et à la compétitivité des métiers d'art.

• Dispositif Régional de Transmission Reprise dans l'Artisanat

La Région Haute-Normandie avait, en 2012 et 2013, soutenu financièrement la transmission d'entreprises artisanales. La CRMA a poursuivi l'engagement en faveur de la reprise d'entreprises et a édité un magazine dédié à la création - reprise - transmission.

• Développement à l'International

La CMA 76 décline pour le compte du réseau un certain nombre d'actions et de réflexions visant à élargir le nombre d'entreprises exportatrices et à faire de l'international un levier de croissance.

La CMA 76 a ainsi accueilli des cuisiniers américains lors de la Semaine du Goût et a conduit une **mission export à Hanovre** pour une vingtaine d'artisans.

• Artisanat et environnement

La CRMA de Haute-Normandie coordonne l'action des CMAD pour l'environnement.

L'action des conseillers environnement s'articule autour de l'accompagnement des entreprises artisanales et de l'appui aux collectivités.

En 2014, le réseau a accompagné les collectivités du Grand Evreux agglomération, la communauté de communes Eure Madrie Seine et la communauté d'agglomération du Havre (CODAH) dans l'ouverture d'une action collective territoriale. Sur ces territoires, l'ensemble des artisans peut bénéficier de l'accompagnement du réseau.

En 2014, les **huit conseillers environnement** du bassin Seine-Aval ont accompagné **454 entreprises** :

- **286 entreprises artisanales** ont été **sensibilisées par visite** ;
- **136 entreprises artisanales** ont bénéficié d'un **diagnostic environnemental** de leur activité ;
- **32** ont bénéficié d'un accompagnement pour le montage de **dossiers d'aide à l'investissement**.

Cette opération, cofinancée par l'AESN et l'ADEME, mobilise un budget global de **356 812 €**.

PROGRAMME REGIONAL DES METIERS D'ART (PRDMA)

Pilotage et coordination du PRDMA

Dans le cadre du Contrat Régional de Développement Economique de la Région Haute-Normandie, la CRMA a répondu à une demande de structuration de la filière.

La CRMA et les acteurs de la filière ont bâti ensemble le Programme Régional des Métiers d'Art 2014-2015.

Une convention de subventionnement pour le **Programme Régional des Métiers d'Art 2014/2015** a été adoptée en **Commission permanente du Conseil régional de Haute-Normandie** le 19 mai 2014. Le budget prévisionnel est de 223 094 euros. L'assiette éligible est de 127 480 euros et le montant maximal de subventionnement de 65 305 euros.

Le programme pour la CRMA se décline en **2 axes** :

- **Journées Européennes des Métiers d'Art (JEMA)**
- **Communication concernant les Métiers d'Art.**

Le salon des métiers d'art **FESTIV'ART** (2014) et le salon des **FEVRES** (2015) relèvent de conventions spécifiques.

Journées Européennes des Métiers d'Art (JEMA)

Depuis 2011, elles ont lieu **chaque année le premier week-end d'avril** en France et en certains pays d'Europe. Elles sont **un temps fort des métiers d'art**.

Elles permettent :

- d'ouvrir les ateliers et les centres de formation,
- d'organiser des événementiels en région, pour faire découvrir les métiers d'art au grand public.

Lors des **JEMA 2014**, plus de **90 professionnels, 4 centres de formation, 30 ateliers** et **15 manifestations** ont créé l'évènement.

Les JEMA 2014 ont été préparées dès 2013. De nombreux musées et institutions ont été mobilisés.

La CRMA a accordé la priorité :

- à l'organisation directe d'un événementiel régional en un lieu porteur (Musée de l'Horlogerie),
- à la participation des professionnels des métiers d'art,
- au développement de nouveaux partenariats.

OBSERVATOIRE REGIONAL DE L'ARTISANAT



L'Observatoire régional de l'Artisanat de Haute-Normandie en 2014

Depuis sa mise en place en 2011, l'Observatoire régional de l'Artisanat, service de la Chambre régionale de Métiers et de l'Artisanat de Haute-Normandie, joue pleinement son rôle d'aide à la décision publique en région et développe son champ d'action et ses outils afin de renforcer son expertise économique, notamment auprès des territoires.

Tout d'abord, chaque semestre, et ce depuis sa création, il consulte les artisans haut-normands par voie d'enquête électronique, afin de faire le point sur leur conjoncture économique, en les questionnant sur leur volume d'activité, l'évolution de l'emploi, leurs investissements et leur degré de confiance en l'avenir.

Il s'appuie aussi sur les données saisies par les services d'enregistrement des CMA (CFE, Répertoire des Métiers et Service Apprentissage) pour mieux faire connaître les entreprises artisanales, leurs établissements, leurs dirigeants et les apprentis. **L'Atlas statistique de l'Artisanat haut-normand** (paru en octobre 2014) est la résultante de ce travail d'appropriation, de restructuration et de démocratisation de données statistiques internes.

L'année 2014 a principalement été marquée par la mise en place de partenariats d'étude étroits et durables avec des organismes institutionnels en région à savoir l'URSSAF, la DIRECCTE et l'INSEE. Trois études, une sur les effectifs salariés (parue en oct. 2014), une autre sur le marché de l'emploi (parue en déc. 2014) et la dernière sur le profil des actifs travaillant dans le secteur de l'Artisanat (parue en janv. 2015), ont permis d'enrichir l'information statistique disponible et d'apporter des éléments de réflexion prospectifs en matière d'emploi et de formation. L'Observatoire régional de l'Artisanat souhaite aller encore plus loin en 2015. C'est pourquoi, des conventions de partenariat ont été signées avec le RSI et la DRFiP sur des sujets d'études non-traités jusqu'alors tels que l'emploi non-salarié et l'évolution du chiffre d'affaires et de la valeur ajoutée. Il a également renforcé son champ d'action auprès de la Région et a réalisé dans le cadre du contrat d'objectif artisanat avec l'appui de l'UPA, une étude plus thématique sur les métiers de bouche. Ces premiers travaux basés sur des données quantitatives devraient être complétés par des données d'enquête auprès des artisans concernés à l'horizon 2015.

Retrouvez les publications de l'Observatoire sur : www.crma-haute-normandie.fr



Enfin, l'Observatoire régional de l'Artisanat fera l'acquisition en mai 2015 d'un **logiciel d'observation cartographique et statistique, ECOSYSTEME.**

Piloté depuis mars 2014 par l'Observatoire régional de l'Artisanat, ce projet a nécessité la rédaction d'un cahier des charges et d'une procédure d'appel d'offre. Il s'agit pour les CMA de proposer une prestation de services sous forme d'abonnement annuel auprès des collectivités locales et des Organismes Professionnels. ECOSYSTEME est à la fois un outil de promotion de l'Artisanat et une clef d'entrée facilitant l'action des Chambres auprès des territoires. ECOSYSTEME offre à nos partenaires un service de qualité en leur permettant de repérer sur une carte toutes les entreprises artisanales relevant de leur périmètre, d'extraire des listings d'entreprises détaillés et de générer des rapports automatiques, le tout facilement et en toute autonomie.